

# DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

**Référence : PUYDEBAT 108238 24.07.25**

**Le 24/07/2025**



Bien :

Adresse :

**Appartement  
appt 8 2ème étage Bâtiment  
6 rue Gombert  
59000 LILLE**

## PROPRIETAIRE

Monsieur PUYDEBAT Patrick  
2ème étage Appt 8 6 Rue Gombert  
59800 LILLE

## DEMANDEUR

Monsieur PUYDEBAT Patrick  
2ème étage Appt 8 6 Rue Gombert  
59800 LILLE

Date de visite : 24/07/2025

Opérateur de repérage : TAHON David

## NOTE DE SYNTHESE DES CONCLUSIONS

RAPPORT N° PUYDEBAT 108238 24.07.25

INFORMATIONS GENERALES	
Type de bien : <b>Appartement</b>	
Etage: <b>2ème</b>	
Adresse : <b>appt 8 2eme étage Bâtiment 6 rue Gombert 59000 LILLE</b>	
Porte : <b>8</b>	
Propriétaire : <b>Monsieur PUYDEBAT Patrick</b>	

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE																																									
<b>Consommations énergétiques</b> (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement, déduction faite de la production d'électricité à demeure	<b>Emissions de gaz à effet de serre (GES)</b> pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement																																								
<b>Consommation conventionnelle : 270 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>.an</b>	<b>Estimation des émissions : 8 kg<sub>éqCO2</sub>/m<sup>2</sup>.an</b>																																								
<table border="1"> <tr> <td>logement extrêmement performant</td> <td>A</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>B</td> </tr> <tr> <td>C</td> <td>C</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>270</td> <td>E</td> </tr> <tr> <td>kWh/m<sup>2</sup>/an</td> <td>8*</td> </tr> <tr> <td>consommation (énergie primaire)</td> <td>kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an</td> </tr> <tr> <td>117 kWh/m<sup>2</sup>/an</td> <td></td> </tr> <tr> <td>d'énergie finale</td> <td></td> </tr> <tr> <td>passoire énergétique</td> <td>F</td> </tr> <tr> <td></td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>logement extrêmement peu performant</td> <td></td> </tr> </table>	logement extrêmement performant	A	B	B	C	C	D	D	270	E	kWh/m <sup>2</sup> /an	8*	consommation (énergie primaire)	kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an	117 kWh/m <sup>2</sup> /an		d'énergie finale		passoire énergétique	F		G	logement extrêmement peu performant		<table border="1"> <tr> <td>peu d'émissions de CO<sub>2</sub></td> <td>A</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>B</td> </tr> <tr> <td>C</td> <td>C</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>E</td> <td>E</td> </tr> <tr> <td>F</td> <td>F</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>émissions de CO<sub>2</sub> très importantes</td> <td></td> </tr> </table> <p>8 kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an</p>	peu d'émissions de CO <sub>2</sub>	A	B	B	C	C	D	D	E	E	F	F	G	G	émissions de CO <sub>2</sub> très importantes	
logement extrêmement performant	A																																								
B	B																																								
C	C																																								
D	D																																								
270	E																																								
kWh/m <sup>2</sup> /an	8*																																								
consommation (énergie primaire)	kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an																																								
117 kWh/m <sup>2</sup> /an																																									
d'énergie finale																																									
passoire énergétique	F																																								
	G																																								
logement extrêmement peu performant																																									
peu d'émissions de CO <sub>2</sub>	A																																								
B	B																																								
C	C																																								
D	D																																								
E	E																																								
F	F																																								
G	G																																								
émissions de CO <sub>2</sub> très importantes																																									

# DPE

## diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2559E2441374L

établi le : 24/07/2025

valable jusqu'au : 23/07/2035

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économique en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : [www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe](http://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe)



adresse : **6 rue Gombert, 59000 LILLE / étage: 2ème**

type de bien : Appartement

année de construction : 1930

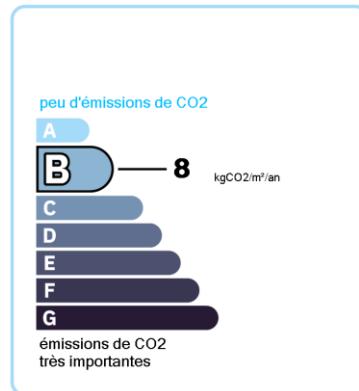
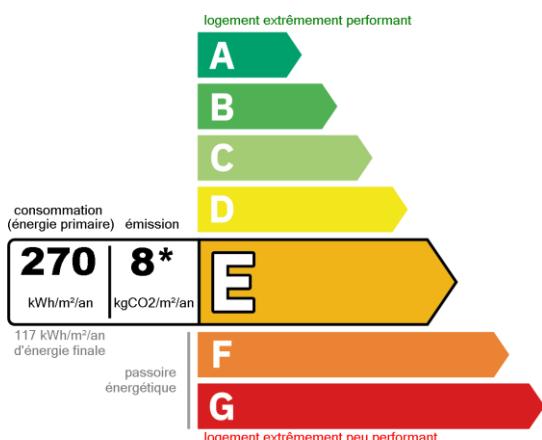
surface de référence : **49,44 m<sup>2</sup>**

propriétaire : PUYDEBAT Patrick

adresse : 6 Rue Gombert, 59800 LILLE

### Performance énergétique et climatique

\* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.  
Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 439 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 2275 km parcourus en voiture.  
Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

### Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires). En cas de système collectif, les montants facturés peuvent différer en fonction des règles de répartition des charges.  
Voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **1 078 €** et **1 458 €** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

#### Informations diagnostiqueur

**EXPERTIMA**

2 rue de la Gare

59110 LA MADELEINE

diagnostiqueur :

David TAHON

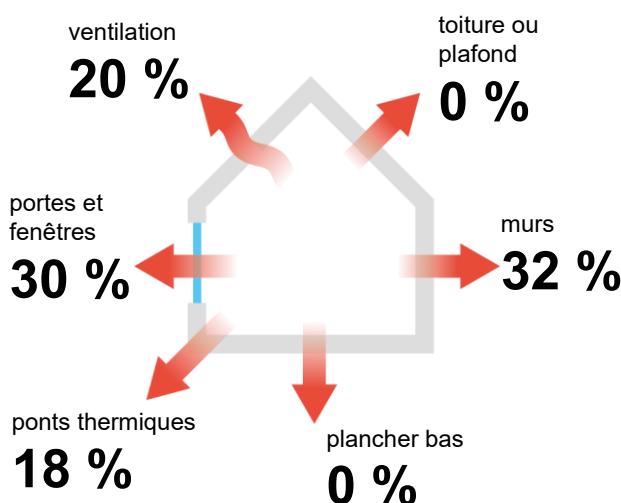
tel : 03.20.16.00.00

email : [contact@expertima-diag.com](mailto:contact@expertima-diag.com)

n° de certification : 10807674

organisme de certification : BUREAU VERITAS CERTIFICATION

## Schéma des déperditions de chaleur



## Performance de l'isolation



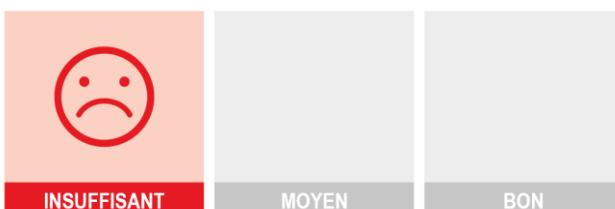
INSUFFISANTE MOYENNE BONNE TRÈS BONNE

## Système de ventilation en place



Ventilation par ouverture de fenêtres

## Confort d'été (hors climatisation)\*



## Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :

	panneaux thermiques		panneaux solaires photovoltaïques
	pompe à chaleur		géothermie
	chauffe eau thermodynamique		système de chauffage au bois
	réseau de chaleur vertueux		

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

## Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
thermomètre <b>chauffage</b>	électricité 9889 (4299 éf)	Entre 796€ et 1 076€	 73%
thermomètre eau chaude sanitaire	électricité 3294 (1432 éf)	Entre 265€ et 359€	25%
thermomètre refroidissement			0%
ampoule éclairage	électricité 215 (93 éf)	Entre 17€ et 23€	2%
ventilateur auxiliaires			0%
<b>énergie totale pour les usages recensés</b>	<b>13 397 kWh</b> (5 825 kWh é.f.)	Entre 1 078€ et 1 458€ par an	<b>Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous</b>

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 97,41l par jour.

é.f. → énergie finale

\* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



### Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne -24,4% sur votre facture **soit -228 € par an**

**astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- ➔ Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- ➔ Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



### Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

**astuces**

- ➔ Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- ➔ Aérez votre logement la nuit.



### Consommation recommandée → 97,41l/jour

**astuces**

- ➔ Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- ➔ Réduisez la durée des douches.

### d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

40l consommés en moins par jour, c'est en moyenne -30% sur votre facture **soit -93 € par an**



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : [france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

## Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	Mur c ext Sud Briques pleines simples donnant sur Extérieur, non isolé Mur dcect Ouest Briques pleines simples donnant sur Extérieur, non isolé Mur b commun Nord Briques pleines simples donnant sur Circulations communes, non isolé	<span style="background-color: red; color: white; padding: 2px;">insuffisante</span>
 plancher bas	Pas de plancher déperditif	
 toiture / plafond	Pas de plafond déperditif	
 portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie PVC - double vitrage vertical (e = 14 mm) Porte Bois Opaque pleine	<span style="background-color: yellow; color: black; padding: 2px;">moyenne</span>

## Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Radiateur électrique à accumulation Electrique, installation en 2015, individuel
 eau chaude sanitaire	Chauffe-eau vertical Electrique installation en 2024, individuel, production par semi-accumulation
 ventilation	Ventilation par ouverture de fenêtres
 pilotage	Radiateur électrique à accumulation : avec régulation pièce par pièce, intermittence par pièce avec minimum de température

## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel

 Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

## Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

### Les travaux essentiels montant estimé : 976 à 3254 €

lot	description	performance recommandée
murs	Isolation des murs par l'intérieur (donne sur extérieur) : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
murs	Isolation des murs par l'intérieur (donne sur extérieur) : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$

2

### Les travaux à envisager montant estimé : 500 à 2000 €

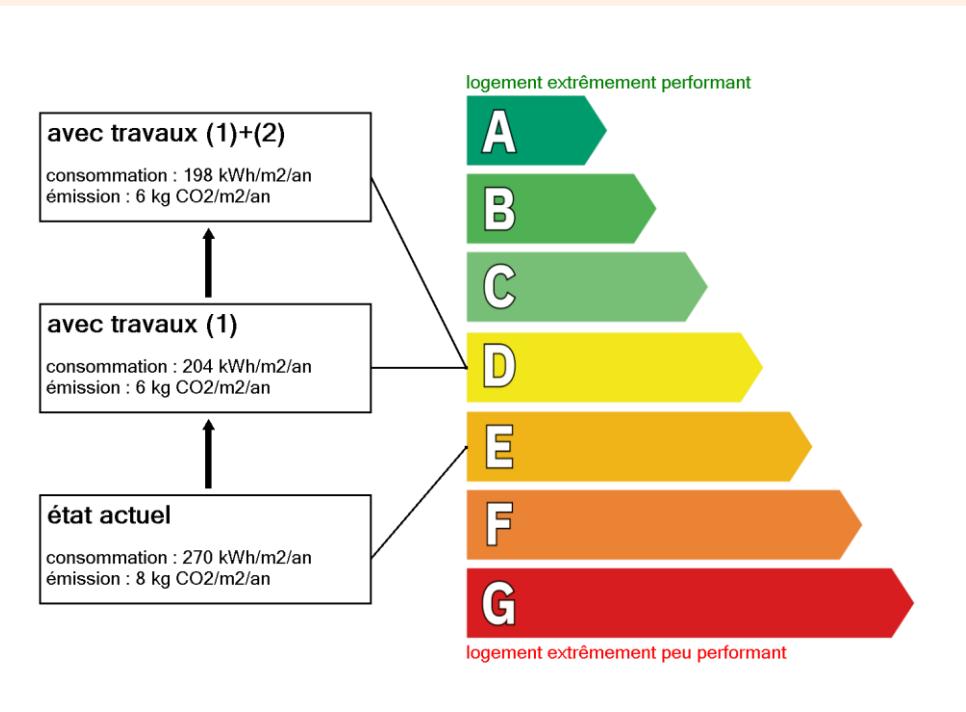
lot	description	performance recommandée
portes et fenêtres	Installation d'une porte isolante : Les performances thermiques minimales à respecter sont fixées par l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants : $Ud \leq 2 \text{ W}/(\text{m}^2\text{K})$ • Respecter les performances thermiques minimales imposées par la réglementation thermique.	

### Commentaire:

Néant

## Recommandations d'amélioration de la performance

### Évolution de la performance après travaux



#### Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

[france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr](http://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr)

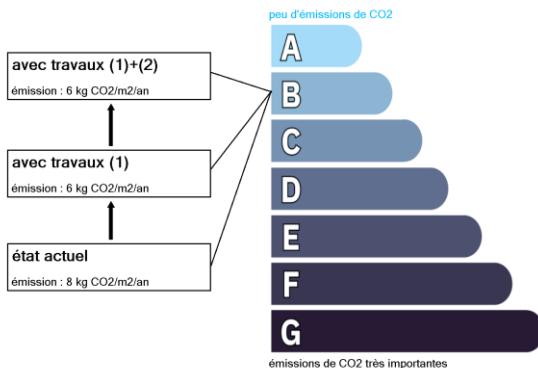
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

[france-renov.gouv.fr/aides](http://france-renov.gouv.fr/aides)



#### Dont émissions de gaz à effet de serre



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiquée renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée ([diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr](https://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr)).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par BUREAU VERITAS CERTIFICATION , 1 Place Zaha hadid 92400 COURBEVOIE

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2559E2441374L**

Néant

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : -

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **24/07/2025**

Numéro d'immatriculation de la copropriété:

**La surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

**Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :**

En l'absence de données transmises par les documents justificatifs acceptés par la réglementation, des valeurs par défaut ont été indiquées lorsqu'il n'était pas possible de connaître les données autrement. Ces valeurs peuvent engendrer des valeurs dépressives.

**généralités**

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département		59 - Nord
Altitude	🔍 donnée en ligne	25
Type de bien	🔍 observée ou mesurée	Appartement
Année de construction	≈ valeur estimée	1930
Surface de référence du logement	🔍 observée ou mesurée	49,44
Nombre de niveaux du logement	🔍 observée ou mesurée	1
Hauteur moyenne sous plafond	🔍 observée ou mesurée	3

**enveloppe**

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Mur a commun		
Surface	🔍 observée ou mesurée	1,8 m <sup>2</sup>
Matériau mur	🔍 observée ou mesurée	Briques pleines simples
Epaisseur mur	🔍 observée ou mesurée	19 cm
Isolation : oui / non / inconnue	🔍 observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens	🔍 observée ou mesurée	Non
Inertie	🔍 observée ou mesurée	Lourde
Type d'adjacence	🔍 observée ou mesurée	Circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur
Surface Aiu	🔍 observée ou mesurée	1,8 m <sup>2</sup>
Surface Aue	🔍 observée ou mesurée	8 m <sup>2</sup>
Etat isolation des parois du local non chauffé	📎 document fourni	Non
Doublage	🔍 observée ou mesurée	absence de doublage
Orientation	🔍 observée ou mesurée	Est
Mur b commun		
Surface	🔍 observée ou mesurée	9,9 m <sup>2</sup>

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Matériaux mur	observée ou mesurée	Briques pleines simples
Epaisseur mur	observée ou mesurée	19 cm
Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Type d'adjacence	observée ou mesurée	Circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur
Surface Aiu	observée ou mesurée	9,9 m <sup>2</sup>
Surface Aue	observée ou mesurée	8 m <sup>2</sup>
Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
Orientation	observée ou mesurée	Nord
Mur c ext	Surface	observée ou mesurée 19,94 m <sup>2</sup>
Matériaux mur	observée ou mesurée	Briques pleines simples
Epaisseur mur	observée ou mesurée	34 cm
Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Oui
Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Type d'adjacence	observée ou mesurée	Extérieur
Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
Orientation	observée ou mesurée	Sud
Mur d'ext	Surface	observée ou mesurée 12,6 m <sup>2</sup>
Matériaux mur	observée ou mesurée	Briques pleines simples
Epaisseur mur	observée ou mesurée	34 cm
Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Oui
Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Type d'adjacence	observée ou mesurée	Extérieur
Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
Orientation	observée ou mesurée	Ouest
Plafond 1	Surface	observée ou mesurée 49,44 m <sup>2</sup>
Type	observée ou mesurée	Dalle béton
Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
Inertie	observée ou mesurée	Légère
Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Local chauffé
Plancher 1	Surface	observée ou mesurée 49,44 m <sup>2</sup>
Type de plancher bas	observée ou mesurée	Dalle béton
Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
Inertie	observée ou mesurée	Légère
Type d'adjacence	observée ou mesurée	Local chauffé

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Fenêtre 1	Surface de baies	observée ou mesurée 14,56 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	observée ou mesurée Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée 14 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	Type volets	observée ou mesurée Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée Sud
	Type de masque proches	observée ou mesurée Absence de masque proche
	Type de masques lointains	observée ou mesurée Absence de masque lointain
Porte 1	Présence de joints	observée ou mesurée Oui
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Extérieur
	Largeur approximative du dormant	observée ou mesurée 5 cm
	Type de menuiserie	observée ou mesurée Bois
	Type de porte	observée ou mesurée Opaque pleine
	Surface	observée ou mesurée 2,4 m <sup>2</sup>
	Présence de joints	observée ou mesurée Non
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur
	Largeur approximative du dormant	observée ou mesurée 5 cm
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
Linéaire Mur a commun (vers le haut)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 1,4 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
Linéaire Mur b commun (vers le haut)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 3,3 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
Linéaire Mur c ext (vers le haut)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 11,5 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
Linéaire Mur d ext (vers le haut)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 4,2 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
Linéaire Mur a commun (vers le bas)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 1,4 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
Linéaire Mur b commun (vers le bas)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 3,3 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
Linéaire Mur c ext (vers le bas)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 11,5 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
Linéaire Mur d ext (vers le bas)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 4,2 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Menuiseries - Mur

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 1 Mur c ext	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 26,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée 5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée Nu intérieur
Linéaire Porte 1 Mur a commun	Type de pont thermique	observée ou mesurée Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 5,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée 5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée Nu intérieur

## Fiche technique du logement (suite)

## équipements

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Radiateur électrique à accumulation	Type d'installation de chauffage	🔍 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	🔍 observée ou mesurée Radiateur électrique à accumulation
	Surface chauffée	🔍 observée ou mesurée 49,44 m <sup>2</sup>
	Année d'installation	🔍 observée ou mesurée 2015
	Energie utilisée	🔍 observée ou mesurée Électricité
	Présence d'une ventouse	🔍 observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	🔍 observée ou mesurée Non
	Type émetteur	🔍 observée ou mesurée Radiateur électrique à accumulation
	Surface chauffée par émetteur	🔍 observée ou mesurée 49,44 m <sup>2</sup>
	Type de chauffage	🔍 observée ou mesurée Divisé avec régulation pièce par pièce
Chauffe-eau vertical Électrique	Equipement d'intermittence	🔍 observée ou mesurée Par pièce avec minimum de température
	Présence de comptage	🔍 observée ou mesurée Non
	Type de distribution	🔍 observée ou mesurée Radiateur électrique à accumulation (49,44m <sup>2</sup> ): Pas de réseau de distribution
	Type générateur	🔍 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique
	Année installation	🔍 observée ou mesurée 2024
	Energie utilisée	🔍 observée ou mesurée Électricité
	Type production ECS	🔍 observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	🔍 observée ou mesurée Non
	Pièces alimentées contigües	🔍 observée ou mesurée Oui
	Production en volume habitable	🔍 observée ou mesurée Oui
Ventilation	Volume de stockage	🔍 observée ou mesurée 80 L
	Type de ballon	🔍 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	🔍 observée ou mesurée C ou 3 étoiles
	Type de ventilation	🔍 observée ou mesurée Ventilation par ouverture de fenêtres
	Q4Paconv/m <sup>2</sup>	✖ valeur par défaut 2,5
Année installation	Plusieurs façades exposées	🔍 document fourni Non
	Plusieurs façades exposées	🔍 observée ou mesurée Non

## Certificat de qualification



SOCOTEC FORMATION DUNKERQUE  
Z.I. de Petite Synthe - Avenue de la Gironde - BP 69004  
59951 DUNKERQUE  
Tél. : 03 28 26 49 49      Fax : 03 28 26 49 50

**ATTESTATION DE REUSSITE**

Session n° JL0624A

Je soussigné, LAURENT DELDREVE, agissant en qualité de Responsable d'agence de SOCOTEC FORMATION DUNKERQUE, certifie que :

***Monsieur David TAHON***

Entreprise : TAHON David  
59640 - DUNKERQUE

A suivi avec assiduité la formation

**Intervention en présence d'amiante - Formation préalable - Personnel  
Opérateur de chantier - Sous section 4**

du jeudi 9 au vendredi 10 septembre 2021  
et ce pour une durée de 14.00 heures

Prérequis : • Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.  
• Aptitude médicale au poste de travail selon les spécifications de l'arrêté du 23 février 2012. L'employeur doit déclarer au médecin du travail, le risque pour le salarié d'être exposé de par son activité professionnelle à l'amiante afin qu'il puisse bénéficier d'une surveillance individuelle renforcée.

Lieu : Centre de DUNKERQUE  
59951 - DUNKERQUE

Durée de Validité : 1 MOIS  
Un Certificat vous sera envoyé dans les plus brefs délais

Fait pour servir et valoir ce que de droit  
DUNKERQUE, le 10 septembre 2021

**LAURENT DELDREVE**  
Responsable d'agence

## Certificat de qualification

BUREAU VERITAS  
Certification



Certificat  
Attribué à  
**TAHON David**

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

## DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du Certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	24/06/2021	23/06/2028
DPE sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	24/06/2021	23/06/2028
Électricité	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	24/06/2021	23/06/2028
Gaz	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	14/09/2021	13/09/2028
Plomb sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	24/06/2021	23/06/2028

Date : 14/09/2021

Numéro de certificat : 10807674

*Laurent Croguennec, Président*
**cofrac**

CERTIFICATION  
DE PERSONNES  
ACCRÉDITATION  
N°4-0001  
Laissez vos vies et  
portez des personnes  
sur www.cofrac.fr

\* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur [www.bureauveritas.fr/certification-dian](http://www.bureauveritas.fr/certification-dian)

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France  
Le Triangle de l'Arche, 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX



## Certificat de qualification



## ATTESTATION DE SUIVI AVEC SUCCÈS

**Tahon David**

a suivi avec succès le MOOC :

**«Améliorer la qualité de réalisation des DPE »**diffusé sur la plate-forme MOOC Bâtiment Durable par  
Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages

Délivré le : 8 avril 2023

Numéro d'identification du certificat: f9a21eca32c349d7b34bb13130bc19ec

8 avril 2023

LA MADELEINE le jeudi 24 juillet 2025

**Référence Rapport :** PUYDEBAT 108238 24.07.25

**Objet :** ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**Adresse du bien :** appt 8 2eme étage Bâtiment  
6 rue Gombert  
59000 LILLE

**Type de bien :** Appartement

**Date de la mission :** 24/07/2025

*Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, TAHON David , atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).*

*Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :*

- présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates – référence indiquée sur chacun des dossiers),
- ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance),
- n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.

*Nous vous prions d'agrérer,, l'expression de nos salutations distinguées.*

TAHON David  
EXPERTIMA

